



## L'Institut des Politiques Publiques confirme nos craintes sur les mesures gouvernementales

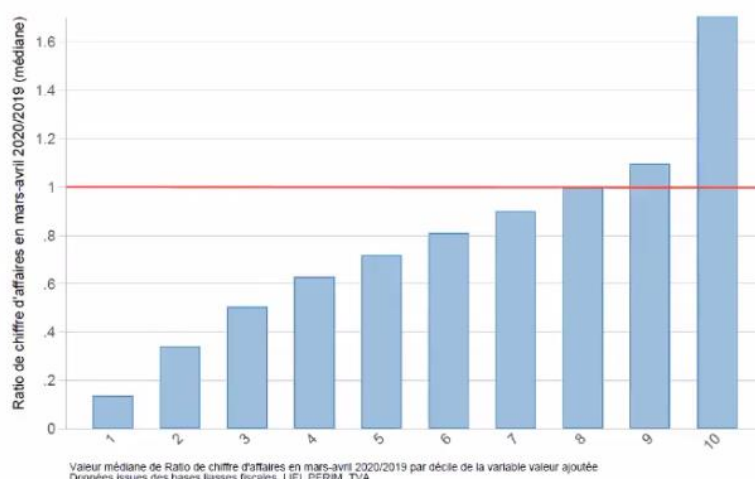


Mémo N°53

Du fait de l'intervention massive de l'Etat en soutien de l'économie dans cette période de crise sanitaire (dixit le fameux « quoi qu'il en coûte » de nombreuses analyses économiques se développent sur l'efficacité de ces mesures. Ainsi, trois documents denses de l'institut des politiques publiques ont été publiés le 16 novembre. Sans rentrer dans le détail, quelques éléments viennent appuyer les critiques que nous formulons vis-à-vis du « plan de relance ». <sup>1</sup>

### Il y a bien eu des gagnants pendant le premier confinement

#### Intensité du choc : baisse du chiffre d'affaires en mars-avril 2020



Le choc économique est très mal réparti. Un quart des entreprises (à gauche sur le graphique) ont vu leur chiffre d'affaire (CA) baisser de plus de 50% au printemps dernier. 10% des entreprises (à droite) ont quant à elle vu leur CA augmenter de plus de 60% ! Le document ne précise pas qui sont les entreprises « gagnantes » pendant la crise, mais certains secteurs semblent émerger : produits pharmaceutiques, électronique, télécommunications, services informatiques et services de santé privés<sup>2</sup>.

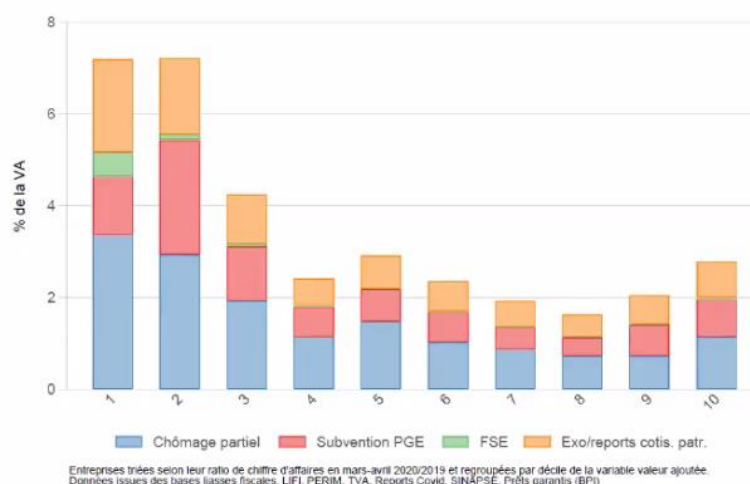
Autrement dit, il y a eu des secteurs très touchés et d'autres moins. Problème : il y a bien eu comme nous le craignons des effets d'aubaines !

<sup>1</sup> Source des graphiques : IPP

<sup>2</sup> <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2020/OFCEpbrief78.pdf>

L'effet d'aubaine de certaines entreprises confirmé

Intensité des aides publiques selon la baisse de chiffre d'affaires

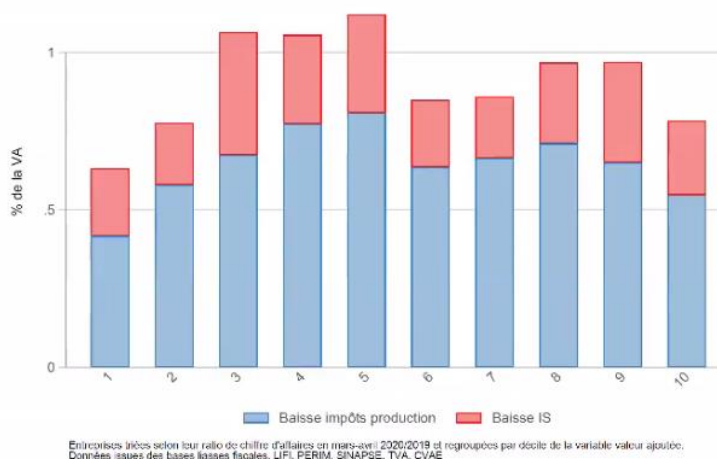


Interprétation : Les entreprises sont classées par ratio du CA réalisé sur le CA prévu pour mars-avril 2020. Chaque barre représente 10 % de la valeur ajoutée, la hauteur des barres représente l'aide en part de la VA.

La partie gauche du graphique (les entreprises les plus touchées par la crise) suit une certaine logique ; les entreprises les plus touchées sont aussi celles les plus aidées par les mesures d'urgence. Mais à droite du graphique, on observe aussi que les entreprises qui ont vu leur chiffre d'affaire augmenter de 60% ont autant bénéficié des mesures comme les prêts garantis par l'Etat, l'activité partielle et les reports de cotisations que les entreprises du 4<sup>ème</sup> décile (colonne 4) qui elles ont perdu 40% de leur CA au printemps ! C'est difficilement compréhensible et montre bien la nécessité d'un meilleur ciblage des aides publiques.

Les entreprises les moins touchées vont... toucher le plus de baisses d'impôts !

Répartition selon l'ampleur du choc Covid (baisse du CA)



Interprétation : Les entreprises sont classées selon leur baisse de CA en mars-avril 2020. Chaque barre représente 10 % de la valeur ajoutée, la hauteur des barres représente l'aide en part de la VA.

Ce dernier point est sans doute le plus effarant. Si les mesures d'urgence concernent effectivement d'abord les secteurs les plus touchés, ce seul graphique permet de prendre la mesure de l'inefficacité du « plan de relance ». On constate ici que les entreprises qui ont été le moins touchées par la crise... seront aussi celles qui bénéficieront le plus de la baisse des « impôts de production » et de la baisse de l'impôt sur les sociétés ; à l'inverse, les entreprises les plus touchées sont celles qui bénéficieront le moins de ces mesures ! Il s'agit bel et bien de cadeaux qui concerneront ceux qui en ont le moins besoin. Les auteurs de l'étude notent donc un « effet discutable » sur la croissance de ces mesures<sup>3</sup> ; c'est le moins qu'on puisse dire.

On notera la constance du gouvernement sur ce point ; comme pour les ménages, les entreprises les plus riches vont bénéficier des largesses fiscales du gouvernement, au détriment des plus impactées par la crise. On comprend donc l'urgence de repenser drastiquement la politique économique et de mettre en place un *véritable* plan de relance, associant investissement public massif et soutien des revenus des plus précaires. Le contrôle et le suivi et la conditionnalité des aides publiques par les salarié.es et leurs représentants.tes pour une meilleure efficacité collective prend une importance renforcée dans cette période. Hélas, ce n'est pas la voie tracée par le gouvernement, qui s'embourbe dans une politique économique hors-jeu et hors sujet.

Montreuil, le 17 novembre 2020

---

<sup>3</sup> [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/16/un-plan-de-relance-peu-adapte-au-choc-covid\\_6059925\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/16/un-plan-de-relance-peu-adapte-au-choc-covid_6059925_823448.html)